

COMPTE RENDU

Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 14 mai 2025



Conseil d'administration	2
Les temps forts de l'Assemblée générale	4
Débats avec les actionnaires	6
Résultats du vote des résolutions	7

L'Assemblée générale des actionnaires de Crédit Agricole S.A, s'est tenue le mercredi 14 mai 2025, à La Maison de la Mutualité, à PARIS (75005), 24 rue Saint-Victor, sous la Présidence de M. **Dominique LEFEBVRE**, Président du Conseil d'administration.

Les fonctions de scrutateurs étaient assurées par M. **Raphaël APPERT**, en qualité de représentant de la SAS Rue La Boétie, actionnaire majoritaire, et Mme **Marie-Christine DAUGAREIL**, au titre de la représentation des fonds communs d'épargne salariale, deuxième actionnaire, elle-même représentant le FCPE CA SA Actions. Le bureau a désigné Mme **Véronique FAUJOUR**, Secrétaire générale de Crédit Agricole S.A., comme Secrétaire de l'Assemblée.

L'Assemblée générale s'est déroulée en présence à la tribune du Directeur général, M. **Philippe BRASSAC** et du Directeur général délégué de Crédit Agricole S.A. en charge du Pilotage et des fonctions de Contrôle, M. **Jérôme GRIVET**. Les Commissaires aux comptes, Mme **Agnès HUSSHERR** et M. **Hervé HELIAS** étaient également présents à la tribune. La société s'était assurée de la présence d'un commissaire de justice, M. **Romain CAMUS**, Commissaire de justice à Boulogne-Billancourt.

Avec un quorum de **80,35%**, l'Assemblée générale, tant dans sa partie ordinaire que dans sa partie extraordinaire, a approuvé les **34** résolutions proposées par le Conseil d'administration avec des scores systématiquement au-dessus de 84% de votes favorables pour chacune d'entre elles.

Ce sont **18 130** actionnaires représentant **2 430 640 498** actions et voix qui ont voté pour la partie ordinaire et **18 119** actionnaires représentant **2 430 498** actions et voix qui ont voté pour les parties extraordinaires. Les résultats du vote de l'ensemble des résolutions figurent en page 7.

La retransmission de l'Assemblée générale est disponible sur le site Internet de la Société : www.credit-agricole.com, rubriques « Investisseur » et « Actionnaire » - « Assemblées Générales ».

Composition du Conseil d'administration à l'issue de l'Assemblée générale

Elus par l'Assemblée générale :

- * **M. Dominique LEFEBVRE**
Président du Conseil d'Administration
Président de la Caisse régionale VAL DE FRANCE
Président de la FNCA
Président de la SAS Rue La Boétie

- * **SAS Rue La Boétie représentée par M. Raphaël APPERT**
Vice-Président du Conseil d'administration
Directeur général de la Caisse régionale CENTRE EST
Premier Vice-président de la Fédération Nationale du Crédit Agricole
Vice-président de la SAS Rue La Boétie

- * **Mme Agnès AUDIER**
Administratrice indépendante

- * **M. Olivier AUFFRAY**
Président de la Caisse régionale d'ILLE ET VILAINE

- * **Mme Sonia BONNET BERNARD**
Administratrice indépendante

- * **M. Pierre CAMBEFORT**
Directeur général de la Caisse régionale du NORD MIDI PYRENEES

- * **Mme Marie-Claire DAVEU**
Administratrice indépendante

- * **M. Olivier DESPORTES**
Président de la Caisse régionale des COTES D'ARMOR

- * **M. Jean-Pierre GAILLARD**
Président de la Caisse régionale SUD RHÔNE ALPES

- * **Mme Christine GANDON**
Présidente de la Caisse régionale NORD-EST

- * **Mme Nicole GOURMELON**
Directrice Générale de la Caisse régionale ATLANTIQUE VENDEE

- * **Mme Marianne LAIGNEAU**
Administratrice indépendante
- * **M. Christophe LESUR**
Administrateur représentant les salariés actionnaires
- * **M. Pascal LHEUREUX**
Président de la Caisse régionale NORMANDIE-SEINE
- * **Mme Alessia MOSCA**
Administratrice indépendante
- * **Mme Gaëlle REGNARD**
Directrice générale de la Caisse régionale de LOIRE HAUTE-LOIRE
- * **Mme Carol SIROU**
Administratrice indépendante
- * **M. Eric VIAL**
Président de la Caisse régionale des SAVOIE

Représentant les Organisations Professionnelles Agricoles - désigné par arrêté interministériel :

- * **M. Arnaud ROUSSEAU**
Président de la FNSEA

Désignés par les Organisations Syndicales majoritaires :

- * **Mme Catherine UMBRICHT**
Administratrice représentant les Salariés
- * **M. Eric WILSON**
Administrateur représentant les Salariés

Les temps forts de l'Assemblée générale

Avant d'ouvrir l'Assemblée générale et après avoir salué les participants, le **Président LEFEBVRE** a salué M. Olivier DESPORTES, Président de la Caisse régionale des Côtes d'Armor et Mme Michèle GUIBERT, Directrice générale, pour leur hospitalité future, l'Assemblée générale 2026 devant se dérouler dans leur territoire, à Saint-Brieuc.

Après avoir constitué le bureau de l'assemblée, le **Président LEFEBVRE** a proposé de rendre compte de l'activité du Conseil durant l'année 2024 et les premiers mois de 2025, en soulignant tout d'abord les résultats au plus haut niveau. Il a évoqué l'intensification des tensions géopolitiques et les incertitudes qui exacerbent les rivalités entre grandes puissances et sont susceptibles d'affecter la croissance mondiale ou la stabilité des marchés financiers. Dans le contexte de la poursuite de la guerre en Ukraine, il a souligné la mobilisation exceptionnelle des collaborateurs de CA Ukraine.

Le Président LEFEBVRE a ensuite rappelé que le Crédit Agricole célébrait cette année ses 140 ans, créé à l'origine pour financer les agriculteurs qui étaient alors exclus du système, marquant déjà le début d'universalité du Groupe, et qui s'est développé ensuite en permettant l'accès aux comptes bancaires, à la propriété et à l'ensemble des services bancaires. Le Crédit Agricole a aussi accompagné des reconstructions, soutenu l'innovation et pris sa part aux grands défis économiques et sociaux. C'est donc naturellement que le Crédit Agricole continue à se mobiliser pour répondre aux attentes de ses clients, pour favoriser l'accès à la santé pour tous et pour accompagner les transitions énergétiques, environnementales et agricoles. Concernant la question environnementale, il a souligné les expressions contradictoires tout en assurant que le Groupe s'est clairement engagé dans une démarche durable dont il n'entend pas dévier, et il a présenté les avancées concrètes du plan de transition du Groupe.

Le Président LEFEBVRE a ensuite présenté la composition du Conseil et l'ensemble des administrateurs proposés au renouvellement ou à la nomination de l'Assemblée générale, ainsi que la ratification de la cooptation d'un administrateur. Il a enfin rendu hommage à **M. Philippe BRASSAC**, pour ses dix ans passés comme Directeur général, hommage auquel il a également associé M. Xavier MUSCA pour ses 13 ans passés comme Directeur général délégué.

Un film présentant une rétrospective des dix dernières années a ensuite été projeté.

Pour sa part, **M. Philippe BRASSAC, Directeur général**, est d'abord revenu sur le modèle d'universalité du Groupe Crédit Agricole qui permet de dégager les performances qu'il a rappelé. Il a présenté ensuite ses convictions en rappelant les enseignements à tirer de ces dix dernières années et ses nombreuses ondes de chocs qui éclairent le futur et qui soulignent la pertinence du modèle de banque universelle du Crédit Agricole.

M. BRASSAC a ensuite mis en avant la pertinence du modèle qui a permis, au cours de cette décennie, d'atteindre systématiquement les objectifs des trois derniers plans à moyen terme du Groupe avec un an d'avance, malgré des objectifs ambitieux. Il a ajouté que, malgré les nombreuses crises traversées, la croissance est restée régulière, notamment grâce aux efforts collectifs de gestion et d'efficacité.

M. BRASSAC a ensuite rappelé brièvement l'historique du Crédit Agricole et sa vocation initiale de développement de l'agriculture qui s'est ensuite généralisée à l'utilité à la société. Il a ensuite invité à

repenser la manière dont la Responsabilité sociale et environnementale est envisagée afin d'y voir des opportunités et non pas une simple responsabilité. Il a évoqué les transitions environnementales absolument nécessaires et qui nécessitent de partager des ressources devenues rares pour les futures économies, en soulignant que ces menaces sont aussi des opportunités pour le Crédit Agricole de faire montre une fois de plus de son utilité en toutes circonstances au service des transitions nécessaires.

M. BRASSAC a par ailleurs abordé la taille du Groupe Crédit Agricole sous l'angle de l'enjeu de continuer à développer ce modèle de banque universelle en dehors de France, et prioritairement en Europe.

Après avoir évoqué le projet humain et le projet sociétal il a partagé son sentiment concernant la période à venir, estimant que l'environnement sera structurellement plus déstabilisé avec des crises qui détruiront les anciens repères. Il a fait remarquer que la mondialisation est désormais achevée et qu'on assiste à un retour de la souveraineté des Etats craignant cependant que leurs relations soient désormais plus fondées sur la compétition que la coopération.

Enfin, **M. BRASSAC** a appelé au sursaut de l'Union Européenne afin de reprendre en main différents sujets et notamment la régulation bancaire, en déplorant la tendance actuelle à s'inspirer des modèles anglo-saxons. Il a ainsi cité l'exemple du modèle de crédit immobilier à la française qui doit être sauvégarde, avec un taux fixe en fonction des revenus et de la capacité de remboursement, qui est conservé dans les bilans des banques.

A la fin de son intervention, M. BRASSAC longuement été applaudi par l'Assemblée.

M. Jérôme GRIVET, Directeur général délégué en charge du Pilotage et des fonctions de Contrôle, a présenté les résultats de l'année 2024 en soulignant la solidité financière de Crédit Agricole S.A. et du Groupe Crédit Agricole dans son ensemble.

Il a rappelé les résultats records de l'exercice 2024, avec un résultat net de 7,1 Mds€ pour Crédit Agricole S.A., et leur forte progression au cours de l'exercice due à la fois à la progression de l'activité organique et aux effets de la croissance externe.

M. GRIVET a ensuite souligné que les charges sont également en progression mais moins rapide que les revenus permettant un résultat brut d'exploitation qui progresse fortement. En parallèle le coût du risque progresse légèrement. Le coefficient d'exploitation de Crédit Agricole S.A., s'améliore fortement à 54,4% et les fonds propres tangibles s'établissent à 14%, tous ayant également dépassé l'objectif du plan à moyen terme 2025 avec un an d'avance.

C'est dans ce contexte qu'est proposé le paiement d'un dividende de 1,10€ par action au titre de l'exercice 2024, cohérent avec la politique de distribution de 50% du résultat et les engagements pris dans le cadre du plan à moyen terme. Cette distribution représente une multiplication par 3 du dividende sur 10 ans.

Mme Agnès HUSSHERR, signataire pour le cabinet PwC, a confirmé que les Commissaires aux comptes ont certifié sans réserve les comptes annuels et consolidés de Crédit Agricole S.A. et du Groupe Crédit Agricole. Elle a précisé que leurs rapports, figurant dans le document d'enregistrement

universel, présentent les points clés de l'audit, la nature des travaux réalisés concernant les comptes annuels et les vérifications légales qui leur incombent. Elle évoque également les premiers rapports de durabilité au titre de la transposition de la directive CSRD qui figurent au même endroit.

M. Hervé HELIAS, signataire pour le cabinet Forvis Mazars, a pour sa part, poursuivi avec leur rapport sur les conventions et engagements réglementés ainsi que les rapports sur les délégations financières consenties au conseil d'administration dans le cadre des opérations d'actionnariat salariés et d'attribution gratuites d'actions.

Il a ensuite été projeté un film illustrant le modèle de gouvernance et présentant l'administratrice dont la ratification de la cooptation est soumise au vote des actionnaires, ainsi que l'administrateur dont la nomination est proposée.

Avant l'ouverture du débat, un film sur la rémunération des mandataires sociaux a été projeté.

Débat avec les actionnaires

➤ Questions écrites adressées à la société préalablement à l'Assemblée générale

Une synthèse des questions écrites posées par des actionnaires avant l'Assemblée générale relevant de l'article L.225-108 du Code de commerce a été présentée par **Mme Véronique FAUJOUR**. Elle a annoncé que les réponses du Conseil d'administration avait été mises en ligne la veille. Ces questions portaient, notamment, sur les sujets suivants :

- L'environnement : la sobriété et son insertion dans la stratégie de l'entreprise, les engagements en faveur du climat du Crédit Agricole, la méthodologie de détermination du ratio d'encours d'extraction d'énergies fossiles et l'utilisation du Science Based Targets Network (SBTN) sur la nature.
- Le financement du projet Mozambique LNG et la présence de la banque dans l'enseignement supérieur.
- Le social : le niveau de vie décent dans la chaîne de valeur des fournisseurs ;
- La gouvernance de la durabilité et les compétences du Conseil ;
- La gouvernance de l'intelligence artificielle ;
- L'implication du Crédit Agricole dans les discussions avec la Fédération bancaire française (FBF) et les décideurs politiques de l'Union Européenne concernant la proposition Omnibus et son alignement avec la proposition finalement formulée.
- Le déploiement de l'accès à Votaccess via smartphone pour les actionnaires clients des Caisses Régionales de Crédit Agricole.

L'intégralité des réponses du Conseil d'administration à ces questions, écrites ou directes, a été publiée et reste disponible sur le site Internet de la Société, www.credit-agricole.com - rubrique « investisseur et actionnaire - Assemblées Générales ».

➤ Questions orales

Les questions orales se sont réparties entre quinze questions posées en salle et quatre questions posées via une plateforme sur laquelle les intervenants devaient certifier sur l'honneur leur qualité d'actionnaire. Pour ces dernières, il y a été répondu ultérieurement sur le site internet.

Elles ont principalement porté sur les sujets suivants :

- L'Ukraine, le fonctionnement de la banque, l'impacts sur les comptes de Crédit Agricole SA et les perspectives pour cette organisation dans le pays en guerre ;
- La vision et les ambitions pour les nouveaux secteurs d'activités du Groupe avec des initiatives telles que Santé & Territoires ou Transitions & Énergie ;
- Le PMT 2026 ;
- La santé mentale, les accidents du travail et les mesures déployées pour y répondre ;
- Le cours de l'action Crédit Agricole ;
- Les rénovations thermiques de copropriétés et la politique du Groupe en la matière ainsi que le niveau jugé faible du green asset ratio ;
- Le Projet LNG aux Philippines et le développement des banques en ligne ;
- Le développement de Bforbank ;
- La place du nucléaire dans la transition énergétique et le financement qu'y apporte le Groupe ainsi que les investissements dans le secteur de la défense ;
- Le financement des énergies renouvelables et l'évaluation de la transition des clients ;
- La localisation de l'Assemblée générale et l'évolution de l'actif net par action ;
- Le projet LNG Mozambique et le soutien à une enquête internationale indépendante ;
- La cybersécurité
- La féminisation des instances dirigeants et le modèle du groupe ;
- Le soutien aux entreprises de la chaîne énergétique GNL ;
- La mise en place d'outils basés sur l'IA et la fréquentation des agences bancaires en baisse ne va-t-elle pas conduire les caisses régionales et LCL à réduire leur présence sur le territoire et le nombre de salariés ? Ce mouvement est constaté dans toutes les banques françaises et européennes ;
- Le partage de la valeur pour les salariés ;
- L'avenir de la finance décentralisée (Blockchain, Bitcoin, Tokenisation des actifs réels, etc.) et l'impact pour la banque ;
- Le positionnement d'Amundi comme leader européen dans la gestion d'actifs.

Le **Président LEFEBVRE** a ensuite annoncé le quorum définitif avant de passer la parole à **Mme FAUJOUR** pour la lecture des résolutions et les résultats des votes des Assemblées Générales ordinaire et extraordinaire.

* * *

Résultats du vote des résolutions

Assemblée Générale Ordinaire	% Pour	% Contre	% Abstention
1. Approbation des comptes annuels de l'exercice 2024	99,97%	0,03%	<0,00 %
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2024	99,99%	0,01%	<0,00 %
3. Affectation du résultat de l'exercice 2024, fixation et mise en paiement du dividende	99,97%	0,03%	<0,00 %
4. Approbation du pacte d'actionnaires de CAWL conclu le 19 mars 2024 entre la Société, Worldline, ESTEY SAS et CAWL définissant les droits et obligations des actionnaires de CAWL	99,97%	0,03%	<0,00 %
5. Approbation du pacte d'associés de la société ESTEY S.A.S. conclu le 12 mars 2024 entre la Société, ESTEY SAS et la Fédération Nationale du Crédit Agricole précisant les règles de gouvernance de la Holding ESTEY S.A.S	99,98%	0,02%	<0,00 %
6. Approbation du pacte d'actionnaires Crédit Agricole Transitions et Energies (CAT&E) conclu le 26 juin 2024 entre la Société, SACAM Participations et CAT&E concernant les règles de gouvernance de CAT&E	99,98%	0,02%	<0,00 %
7. Approbation de l'accord cadre CACEIS conclu le 19 décembre 2024 entre la Société, Santander Investment et CACEIS déterminant les conditions de cession de CACEIS	99,98%	0,02%	<0,00 %
8. Approbation de l'accord de principe entre Crédit Agricole S.A. et CA Indosuez conclu le 18 décembre 2024 formalisant les conditions d'exercice de la clause de liquidité	99,99%	0,01%	<0,00 %
9. Nomination de M. Olivier DESPORTES, en remplacement de M. Louis TERCINIER, administrateur	91,09%	8,91%	<0,00 %
10. Renouvellement du mandat de M. Dominique LEFEBVRE, administrateur	84,85%	15,15%	<0,00 %
11. Renouvellement du mandat de M. Pierre CAMBEFORT, administrateur	91,04%	8,96%	<0,00 %
12. Renouvellement du mandat de M. Jean-Pierre GAILLARD, administrateur	88,13%	11,87%	<0,00 %
13. Renouvellement du mandat de Mme Christine GANDON, administratrice	91,10%	8,90%	<0,00 %
14. Ratification de la cooptation de Mme Gaëlle REGNARD, qui a remplacé M. Hugues BRASSEUR, en qualité d'administratrice	91,26%	8,74%	<0,00 %

15. Approbation de la politique de rémunération de M. Dominique LEFEBVRE, Président du Conseil d'administration	99,93%	0,07%	<0,00 %
16. Approbation de la politique de rémunération de M. Philippe BRASSAC, Directeur général pour la période allant du 1er janvier 2025 jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale du 14 mai 2025	95,78%	4,22%	<0,00 %
17. Approbation de la politique de rémunération de M. Olivier GAVALDA, Directeur général pour la période allant du 14 mai 2025 à l'issue de l'Assemblée générale jusqu'au 31 décembre 2025 inclus	95,60%	4,40%	<0,00 %
18. Approbation de la politique de rémunération de M. Olivier GAVALDA, Directeur général délégué pour la période allant du 1er janvier 2025 jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale du 14 mai 2025	95,78%	4,22%	<0,00 %
19. Approbation de la politique de rémunération de M. Jérôme GRIVET, Directeur général délégué	89,08%	10,92%	<0,00 %
20. Approbation de la politique de rémunération de M. Xavier MUSCA, Directeur général délégué pour la période allant du 1er janvier 2025 jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale du 14 mai 2025	95,78%	4,22%	<0,00 %
21. Approbation de la politique de rémunération des administrateurs	99,58%	0,42%	<0,00 %
22. Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ou attribués au titre du même exercice à M. Dominique LEFEBVRE, Président du Conseil d'administration	99,87%	0,13%	<0,00 %
23. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ou attribués au titre du même exercice à M. Philippe BRASSAC, Directeur général	97,42%	2,58%	<0,00 %
24. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ou attribués au titre du même exercice à M. Olivier GAVALDA, Directeur général délégué	97,46%	2,54%	<0,00 %
25. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre	97,45%	2,55%	<0,00 %

Siège social : 12 place des Etats-Unis - 92127 MONTROUGE CEDEX - Tél. 01 43 23 52 02

2024 ou attribués au titre du même exercice à M. Jérôme GRIVET, Directeur général délégué				
26. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ou attribués au titre du même exercice à M. Xavier MUSCA, Directeur général délégué	97,46%	2,54%	<0,00 %	
27. Approbation du rapport sur les rémunérations	97,67%	2,33%	<0,00 %	
28. Avis sur l'enveloppe globale des rémunérations versées, durant l'exercice écoulé, aux catégories de personnel dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de l'entreprise ou du groupe, visées à l'article L. 511-71 du Code monétaire et financier	99,87%	0,13%	<0,00 %	
29. Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet d'acheter ou de faire acheter les actions de la Société	99,84%	0,16%	<0,00 %	

Assemblée Générale Extraordinaire	% Pour	% Contre	% Abstention
30. Modification du paragraphe 3 de l'article 14 des statuts, relatif aux délibérations du Conseil d'administration – la consultation écrite	99,98%	0,02%	<0,00 %
31. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières, donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la Société ou d'une autre société, avec suppression du droit préférentiel de souscription, réservée aux salariés des sociétés du groupe Crédit Agricole adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise	99,30%	0,70%	<0,00 %
32. Délégation de compétence au Conseil d'administration pour augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription, par émission d'actions ou de valeurs mobilières, donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la Société ou d'une autre société, réservée à une catégorie de bénéficiaires, dans le cadre d'une opération d'actionnariat salarié	99,64%	0,36%	<0,00 %

Siège social : 12 place des Etats-Unis - 92127 MONTROUGE CEDEX - Tél. 01 43 23 52 02

33. Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions de performance, existantes ou à émettre, au profit des dirigeants mandataires sociaux de la Société ou de certains d'entre eux	99,30%	0,70%	<0,00 %
34. Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités	99,99%	0,01%	<0,00 %
A Application, dans le cadre des augmentations de capital réservées aux salariés au sein du Groupe Crédit Agricole, d'une décote de 30%.	4,85%	95,15%	<0,00 %

Siège social : 12 place des Etats-Unis - 92127 MONTROUGE CEDEX - Tél. 01 43 23 52 02

Etablissement de crédit soumis aux articles L 225-1 et suivants du Code de commerce et aux articles L 512-47 et suivants du Code monétaire et financier
784 608 416 RCS Nanterre - FR 77 784 608 416 - Capital 9.077.707.050 euros.